



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

A/38/369
S/15942
29 août 1983
FRANCAIS
ORIGINAL : ARABE

AUG 31 1983

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-huitième session
Point 69 de l'ordre du jour provisoire*
RAPPORT DU COMITE SPECIAL CHARGE D'ENQUETER
SUR LES PRATIQUES ISRAELIENNES AFFECTANT
LES DROITS DE L'HOMME DE LA POPULATION
DES TERRITOIRES OCCUPES

CONSEIL DE SECURITE
Trente-huitième année

Lettre datée du 26 août 1983, adressée au Secrétaire général
par le Représentant permanent de la Jordanie auprès de
l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire part des dernières informations concernant les activités de colonisation menées par Israël dans les territoires arabes occupés au cours du mois de juillet 1983. Ces activités, qui constituent une violation des principes du droit international relatifs à l'occupation militaire, et, en particulier, des Conventions de La Haye de 1907 et de la quatrième Convention de Genève de 1949, visent la confiscation de terres arabes pour permettre l'implantation de nouvelles colonies.

Je n'ai pas besoin de souligner le danger que représente la poursuite d'une telle politique pour la sécurité et la paix et pour les perspectives de paix dans la région.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et l'annexe ci-jointe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 69 de l'ordre du jour provisoire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent,

(Signé) Abdullah SALAH

* A/38/150.

ANNEXE

Activités de colonisation israéliennes en juillet 1983

En juillet, les autorités d'occupation ont créé une seule colonie appelée "Adam", située sur la route principale reliant Al-Qods (Jérusalem) à Jéricho.

Elle porte le nom du général Yakotael Adam, tué lors de l'invasion israélienne du Liban. La création de cette colonie a commencé par l'installation, le 30 juillet 1983, 18 familles juives venant de plusieurs quartiers situés dans le secteur d'Al-Qods occupé en 1948.

Au cours de ce même mois, les autorités d'occupation ont confisqué 3 000 dunans de terrains communaux dans le district de Naplouse (le 20 juillet) ainsi que 10 dunans dans le village de Sourif (district d'Al Khalil) appartenant à M. Dhahir Moussa Ibrahim et ses frères. Par ailleurs, le journal israélien Hatsofeh du 20 juillet 1983 a indiqué que les responsables du Ministère israélien des transports envisagent l'exécution d'un projet visant à construire une ligne de chemin de fer reliant Israël aux colonies de peuplement situées sur la rive occidentale.

Le Ministère chargé des affaires
du territoire occupé,

(Signé) Hasan IBRAHIM